



COMMISSION SPORTIVE ET ADMINISTRATIVE
 M. Guy VIGNAL B.P. 65119
 34073 MONTPELLIER CEDEX 3
 ☎ 06 87 89 75 06 ☎ 04-34-00-53-54 ✉ cbdherault@neuf.fr

CHAMPIONNAT DES A.S. 3° et 4° DIVISIONS SAISON 2017-2018

Par décision du comité directeur, les poules ont été constituées par tirage au sort avec protection, lorsque cela était possible, de deux équipes appartenant à la même E.S.B.

POULE 1	POULE 5
A- LAMALOU B- VILLENEUVE LES BEZIERS C- C.S. MONTPELLIER D- SETE -TAIEB	A-MAUGUIO- DIZIER B- HT-LIBRON- BOUTES C- BEZIERS- GARCIA D- MEZE
POULE 2	POULE 6
A- VALERGUES B- JACOU C- MARSEILLAN D- ST GERVAIS	A- VALRAS- SORABELLA B- E.CH. LANTISSARGUES C- LODEVE- BLOT D- BALARUC- CAMILLIERI
POULE 3	POULE 7
A- BALARUC- GRESSE B- LUNEL C- PIGNAN D- HT-LIBRON- BLANC	A- SETE- MATTIA B- LODEVE- LIMOGES C- BEZIERS- ROUCAIROL D- MAUGUIO- DALLE
POULE 4	POULE 8
A- BEDARIEUX B- MIREVAL C- S.B.MTPELLIERAINE D- VALRAS- JORDAN	A- GANGES B- LE CRES C- FRONTIGNAN D-LUNAS

Les rencontres se dérouleront suivant le calendrier ci-dessous. Dans chaque poule, chaque équipe rencontrera chacune des autres, un classement final des poules permettra de qualifier les deux premiers de chaque poule pour les 1/8 de finale.

Attribution des points dans les rencontres de poules :

Match gagné : 3 points Match nul = 2 points Match perdu : 1 point Forfait sur un match = 0 point

Déroulement dans les poules :

RENCONTRES ALLER			RENCONTRES RETOUR		
16/09/17	07/10/17	21/10/17	04/11/17	25/11/17	09/12/17
A contre B	A contre D	C contre A	A contre C	D contre A	B contre A
C contre D	B contre C	D contre B	B contre D	C contre B	D contre C

Dès la fin de chaque rencontre, le délégué de l'équipe recevante enverra AU PLUS TARD le dimanche soir:

- le score par sms au 06 52 92 70 90
- la feuille de match par mail à fernandez.claude@free.fr et à cbdherault@orange.fr
- L'EQUIPE QUI REÇOIT N'AYANT PAS ENVOYÉ LE RESULTAT SERA DECLARÉE PERDANTE 00 à 40.

Le classement sera établi en fonction des points marqués dans les différentes rencontres et suivant le règlement FFSB.

L'ordre des rencontres (Club recevant ou sortant) peut être inversé après entente des deux équipes et information au président de la Commission Sportive, à condition de respecter le calendrier établi.

Les dates des rencontres peuvent être avancées **mais jamais reculées après le week-end prévu au calendrier.**